

# ANTI-HUMIDITÉ

## TRAITER LES MURS HUMIDES

- ◆ ÉVITE LE SUINTEMENT
- ◆ 100% ÉTANCHE
- ◆ PROTÈGE LES ENDUITS ET PEINTURES



### USAGE

Traiter les murs humides.

### SUPPORTS

- Neufs ou rénovés, bruts ou peints :
- Plâtre, carreaux de plâtre, plaques de plâtre
- Ciment, parpaing, brique, pierre.

### RECOUVREMENT

- Recouvrir d'une finition laissant respirer le support (peinture acrylique ou revêtement non vinyle).
- Ne pas appliquer sur du papier peint, le sol ou sur une terrasse.

### CARACTÉRISTIQUES

- Caractérisation (NFT 36-005) : famille I - classe 7a1.
  - Prêt à l'emploi.
  - Épaisseur d'application : filmogène.
  - Consommation : environ 3 m<sup>2</sup>/L.
  - Temps d'utilisation : sans limite.
  - Redoublement dès que la 1ère couche est sèche.
  - Recouvrement : 24h en moyenne (après séchage complet).
  - Couleur : transparent.
- Adhérence enduit/support (EN 16-566) : > 0.8 Mpa.

### CONDITIONS D'UTILISATION ET DE STOCKAGE

- Matériel de mise en œuvre :
- bien agiter avant emploi, puis utiliser à 50 cm du mur.  
Appliquer en deux couches successives, avec un temps de séchage de 8h entre chaque couche.  
Après utilisation, purger l'aérosol tête en bas.
  - Nettoyage des outils : M.E.C ou dégraissant.
  - Conservation :

produit garanti 12 mois, facture d'achat faisant foi, dans son emballage d'origine fermé et stocké à l'abri du gel et du soleil.

### CONDITIONNEMENT

- Aérosol de 500 ml.

### RECOMMANDATIONS ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas recouvrir directement de peinture polyuréthane ou époxy en phase solvant.
  - Assurer une bonne ventilation.
  - Ne pas fumer, ni se tenir à proximité d'une flamme pendant l'application.
  - Recouvrir d'une finition laissant respirer le support (peinture acrylique ou revêtement non vinyle).
  - Ne pas appliquer sur le sol ou sur une terrasse.
  - Enlever les parties friables ou mal adhérentes et les anciens papiers peints.
- Ne pas appliquer à des températures inférieures à 5°C ou supérieures à 35°C.

### PRÉPARATION DES FONDS

- Les supports seront préparés conformément aux DTU.
- Les fonds doivent être durs, cohésifs, propres, sains et secs.

### DOCUMENTS NORMATIFS

- NFT 36-005 : caractérisation des peintures, des vernis et des produits connexes.
- DTU 59.1 (NFP 74-201) : travaux de peinture des bâtiments.
- DTU 59.4 (NFP 74-204) : Mise en œuvre des papiers peints et des revêtements muraux.

### HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

- FDS disponible sur [quickfds.com](http://quickfds.com) ou [toupret.com](http://toupret.com)
- Nous vous recommandons d'utiliser un masque lors du ponçage et des gants lors de l'utilisation.
- Apporter les résidus de produit et l'emballage à la déchetterie.
- Les informations sur la fiche technique, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finale du produit, sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience de la société TOUPRET. Le produit doit être mis en œuvre conformément aux règles de l'art et suivant nos recommandations. Les informations sont données pour des applications réalisées à 20°C, 50% d'hygrométrie et sur des supports normalement absorbants. Les temps sont donnés à titre indicatif et dépendent du support, de l'épaisseur appliquée et des conditions ambiantes.

#### DANGER

Contient : acétate d'éthyle.

Contient acétone, propan-2-one, propanone. Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.

UFI n° 13N5-0VT4-QEP2-8GYP



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



TOUPRET.BE



TOUPRET BENELUX • Dreef 7A • B-1740 Ternat

mail.benelux@toupret.com

Tel : +32 (0)2 223 39 02 • [www.toupret.be](http://www.toupret.be) / [www.toupret.nl](http://www.toupret.nl)

**TOUPRET**  
L'ENDUIT DES PROFESSIONNELS